

## Conseil Municipal du 29 août 2019.

Présents : MM Milet, de Vallavieille, Lesseline, Mmes Gournay, Rolland, MM Martin, Jamet, Leconte, Férey, Vasche, Mme Plaisance

Absents : Mr Harel, Mme Letourneur

### **1) Approbation compte rendu.**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu de la précédente réunion.

### **2) Décisions Modificatives Budgétaires**

\* Monsieur le Maire explique aux conseillers que le montant prévisionnel pour les achats de marchandises de la boutique de souvenirs étant insuffisant, il est nécessaire de procéder à une écriture comptable pour un montant de 30000€. Le budget sera donc augmenté aux comptes 607 et 707 de ce montant. Accord à l'unanimité.

\* Suite aux festivités, plusieurs subventions ont été allouées mais pour pouvoir effectuer le paiement, il est nécessaire d'effectuer une écriture comptable. Le compte 678 sera diminué de 2500€ pour augmenter le compte 6574. Le conseil municipal donne son accord.

\* Monsieur le Maire informe le conseil municipal que compte tenu de la saison touristique et de la mise en place de la boutique en ligne, il est nécessaire d'ajuster les frais de personnel à la boutique. Il est proposé aux conseillers l'ajout des dépenses salariales correspondant à un agent d'accueil et à un agent technique pour le ménage à hauteur de 14/35e. Le conseil municipal accepte à l'unanimité pour un montant global de 39 000€.

### **3) Aménagement Utah**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le cahier des charges ainsi que le règlement de consultation ont été rédigés par les services de la mairie en collaboration avec les services de la Communauté de Communes. Ces documents seront publiés prochainement de façon dématérialisée. La date limite de réception des offres est fixée au 4 octobre. Monsieur le Maire précise qu'à l'issue de la consultation, la commission d'appel d'offres pourra retenir 3 offres pour une négociation avant prise de décision. Monsieur le Maire donne lecture des critères d'attribution : le prix (40%) et la valeur technique (60%). La première réunion de travail est envisagée fin octobre et le dépôt du permis d'aménagement est prévu pour la fin décembre.

### **4) Musée**

\* Marche générale : La saison touristique est très satisfaisante. Le musée enregistre ce jour au minimum 25000 visiteurs de plus.

\* Ambassade du Danemark : Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre reçue de l'Ambassade du Danemark faisant part de son entière satisfaction lors de la réception du 6 juin et ses remerciements.

\* Marches commentées : Monsieur le Maire fait part aux conseillers de plusieurs animations proposées par le musée. Une marche commentée de 6 kms aura lieu le samedi 21 et dimanche 22 septembre, et une autre de 13 kms aura lieu le dimanche 27 octobre.

\* Dossier Poisson Flavie : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que Madame Poisson a demandé une mise en disponibilité pour convenance personnelle à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019. Celle-ci a adressé une nouvelle demande en mairie pour pouvoir exercer une activité professionnelle pendant son absence. Monsieur le Maire indique que conformément à la loi, la commission de déontologie doit être saisie, ce qui a été fait, et seul celle-ci est compétente pour statuer dans

pareille situation. L'avis émis par cette commission s'imposera à l'agent et dans l'attente de la réponse aucune activité ne peut être exercée. Monsieur le Maire précise que Madame Baugin étant dans la même situation, son dossier a également été adressé à la commission de déontologie.

\* Recrutement : Monsieur le Maire informe le conseil municipal du recrutement de Madame Laura Leconte au poste de chargé de communication pour la durée de la disponibilité de Madame Poisson. Le poste à la boutique n'étant pas pourvu en interne, la situation sera étudiée très prochainement.

\* Complément indemnitaire annuel : Monsieur le Maire propose aux conseillers de mettre en place pour l'année 2019, un complément indemnitaire annuel pour les agents qui ont contribué à la bonne marche du musée pour la saison et à la réussite des cérémonies commémoratives. Cette prime serait attribuée selon les critères suivants : résultats professionnels, qualités relationnelles, capacité d'encadrement, implication de l'agent, la polyvalence et la disponibilité. De plus, un prorata serait appliqué en fonction du temps de travail et de la durée d'activité au sein de la collectivité. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'instauration de cette prime exceptionnelle et fixe un montant maximum que Monsieur le Maire sera en charge d'attribuer individuellement selon les critères définis.

## **5) Contrats école**

Madame Flaux ayant donné satisfaction, il est proposé de lui faire un nouveau contrat pour l'année scolaire 2019-2020 pour une quotité horaire de 9.5/35 annualisée. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Madame Tourainne a un contrat qui arrive à échéance le 31 août prochain. Celle-ci ayant refusé sa titularisation, il lui a été proposé un contrat à durée indéterminée pour 18.5/35. Madame Tourainne ayant précédemment eu des contrats à 20/35<sup>ème</sup>, il est nécessaire d'acter une modification du temps de travail. Le conseil municipal accepte donc de diminuer le temps du poste de 1.5h par semaine. Il est précisé que les horaires sont annualisés comme pour l'ensemble du personnel.

## **6) Questions Diverses**

- Déclaration d'intention d'aliéner : Le secrétariat a reçu une déclaration pour les biens de Monsieur Réal. Mme Plaisance étant concernée par cette affaire, Celle-ci se retire et ne prend pas part au vote. Le conseil décide avec 10 pour de ne pas user de son droit de préemption.

- Projet ancienne poste : Monsieur le Maire indique aux conseillers que Monsieur Boscher, architecte, doit adresser dans les prochains jours une proposition de contrat pour lancer le projet. Ce dossier sera donc revu lors du prochain conseil.

- Bilan 15 Août : Monsieur Lesseline fait un bilan très positif de la fête communale du 15 août qui a connu une belle affluence et une météo clémente. Quelques petites améliorations notamment en signalétiques seront étudiées pour l'année prochaine. Monsieur le Maire et son conseil remercie l'ensemble des bénévoles qui ont permis la réussite de cette journée.

- Courses : Monsieur Jamet fait part de sa satisfaction pour la journée des courses de Ste Marie qui a eu lieu fin juillet. Beaucoup de monde et du beau temps. Monsieur le Maire le remercie pour avoir œuvré à cette réussite.

- Travaux musée : Monsieur le Maire rappelle que le conseil avait décidé de faire faire un film pour le musée et que Monsieur Kelemen est le maître d'œuvre pour ce projet. A ce jour, le film ne donnant pas satisfaction, la mairie n'a pas honoré l'ensemble des factures. Il est proposé de faire une réunion avec les différents intervenants pour trouver un accord.